



La Réunion-Mayotte

Indice des prix à la consommation des ménages

Les prix reculent de 0,5 % en mars 2020

En mars 2020, les prix à la consommation reculent de 0,5 % à La Réunion. Cette baisse est portée par le net recul des prix des **produits pétroliers**. Les prix des **produits manufacturés** et des **services** baissent aussi légèrement : en particulier l'habillement (fin des soldes) et les assurances et frais de notaire coûtent moins cher. Les tarifs aériens augmentent, mais cette hausse saisonnière est moins forte que l'année précédente, probablement du fait de la baisse de la demande dans un contexte de début des restrictions de déplacements. Les prix de **l'alimentation** sont stables. Après deux mois de fortes hausses, les prix des produits frais augmentent plus faiblement (+ 2,7 %). Néanmoins, les prix des produits frais retrouvent leur niveau de février 2018, point haut ces derniers mois, du fait d'intempéries en janvier 2018. Sur un an, l'inflation est de 0,8 % à La Réunion et de 0,7 % en France hors Mayotte.

Avertissement

Depuis le 16 mars, l'Insee a décidé de suspendre les relevés de prix réalisés par ses enquêteurs dans les points de vente physiques ; **les indices de cette publication ont donc été calculés pour partie uniquement sur une période précédant le confinement lié au Covid-19.**

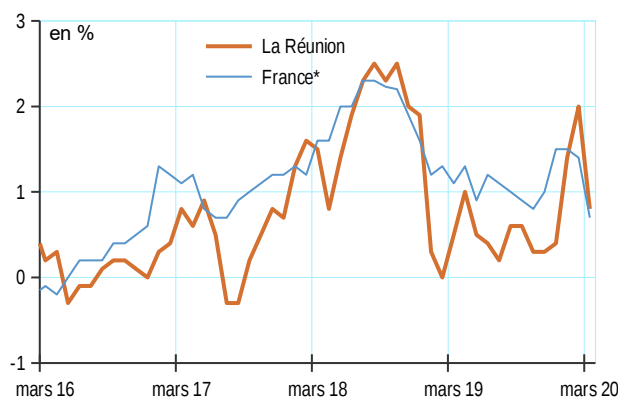
Ces relevés manquants ont évidemment un impact sur la qualité de l'indice. C'est pourquoi, l'analyse de l'indice des prix de ce mois est moins détaillée.

Des informations complémentaires sont disponibles dans l'encadré « Méthodes ».

Jannick Rivière, Insee

1 En un an, les prix augmentent de 0,8 % à La Réunion

Évolution en glissement annuel de l'indice des prix



*hors Mayotte.

Lecture : en mars 2020, à La Réunion, les prix augmentent de 0,8 % par rapport à mars 2019.

Source : Insee, Indices des prix à la consommation.

Méthode

À La Réunion, l'indice des prix à la consommation est calculé à partir de relevés effectués par les enquêteurs dans les points de vente physiques et de relevés effectués de manière centralisée (relevés sur internet, données administratives).

La collecte de prix effectuée par les enquêteurs sur le terrain a été suspendue à partir du 16 mars : pour les produits concernés, les évolutions de prix sur la fin du mois de mars ont donc été imputées à partir des évolutions de prix observées en début de mois. Au total, compte tenu des relevés effectués, 23 % du panier de l'IPC de mars a été imputé du fait du confinement. Le nombre de relevés imputés est plus important qu'en métropole du fait de la moindre possibilité de recours à d'autres sources de données.

Plus d'informations sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

L'indice des prix est mesuré en base 100 par rapport à 2015. Une valeur de 101 signifie ainsi que les prix ont augmenté de 1 % pour la catégorie concernée entre 2015 et la date de référence.

L'évolution des indices des prix à la consommation est présentée en variation mensuelle (pourcentage d'évolution des indices du mois par rapport au mois précédent) et en glissement annuel. Celui-ci correspond à la variation au cours des douze derniers mois, qui est calculée en rapportant l'indice du mois à celui du même mois l'année précédente. Ainsi par exemple, l'indice du mois de mars 2020 est rapporté à celui de mars 2019.

2 En mars 2020, les prix diminuent de 0,5 % à La Réunion

Indices des prix à la consommation des ménages et leurs évolutions

Regroupements	Pondération	La Réunion					France*		
		Indice pour le mois de :			Variation au cours :		Indice pour le mois de :		
		Mars 2019	Février 2020	Mars 2020	du dernier mois	des 12 derniers mois	Mars 2020	du dernier mois	des 12 derniers mois
		base 100 année 2015			en %		base 100 (2015)		
ENSEMBLE	10 000	102,2	103,4	102,9	-0,5	0,8	104,6	0,1	0,7
ALIMENTATION	1 642	105,5	107,5	107,6	0,1	1,9	107,2	-0,1	1,9
Produits frais	121	121,2	139,8	143,5	2,7	18,4	119,9	-0,9	4,7
Alimentation hors produits frais	1 521	104,8	105,5	105,3	-0,2	0,5	105,2	0,1	1,4
TABAC	167	122,2	134,6	134,7	0,1	10,2	147,4	6,6	13,8
PRODUITS MANUFACTURÉS	2 841	97,9	97,9	97,3	-0,6	-0,6	98,4	1,4	-0,4
Habillage et chaussures	514	96,1	95,9	93,4	-2,6	-2,9	102,5	9,3	0,1
Produits de santé	360	94,1	92,6	91,9	-0,8	-2,4	88,5	0,0	-2,4
Autres produits manufacturés ¹	1 967	98,8	99,3	99,2	-0,1	0,3	99,9	0,1	-0,1
ÉNERGIE	640	105,9	111,6	108,1	-3,1	2,1	110,6	-3,9	-4,0
dont produits pétroliers	463	104,3	109,1	104,4	-4,3	0,1	110,4	-6,5	-8,8
SERVICES	4 710	102,6	103,5	103,3	-0,2	0,7	104,7	-0,2	1,1
Loyers, eau et ordures ménagères	905	102,8	104,0	104,0	0,0	1,2	101,9	0,0	0,5
Services de santé	967	101,2	101,3	101,3	0,0	0,1	102,7	0,0	0,3
Services de transports	256	91,8	86,8	88,8	2,3	-3,2	96,8	-3,4	-1,0
Services de communication	374	93,1	93,4	93,4	0,0	0,4	97,7	0,0	2,0
Autres services ²	2 208	105,5	107,5	106,8	-0,7	1,2	107,2	0,0	1,5
Ensemble hors Énergie	9 360	101,9	102,9	102,6	-0,3	0,7	104,1	0,4	1,1
Ensemble hors Tabac	9 833	101,8	103,0	102,5	-0,5	0,6	103,9	-0,1	0,4

¹. Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison ; achats de véhicules.

². Services à la personne ; services financiers, assurances et services juridiques ; loisirs et culture ; hôtellerie, cafés et restauration ; services liés à l'utilisation de véhicules personnels ; éducation.

* hors Mayotte

Source : Insee, Indices des prix à la consommation.

Définition

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?

L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante.

La quasi-totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs fait partie du champ de l'indice.

À quoi sert-il ?

Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers.

Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

Pour en savoir plus :

- « [En mars 2020, les prix à la consommation augmentent de 0,1 % sur un mois et de 0,7 % sur un an](#) », *Informations Rapides* n° 94, avril 2020 ;
- [Note sur la qualité des données \(collecte de mars 2020\)](#)
- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) » ;
- Rivière J., « [0,4 % d'inflation à La Réunion en 2019](#) », *Insee Flash La Réunion* n° 172, février 2020 ;
- « [Pour comprendre... Le pouvoir d'achat et l'indice des prix](#) », *Insee en Bref*, mai 2014 ;
- Le compte Twitter de l'Insee La Réunion-Mayotte : [@InseeOI](#)

Insee La Réunion- Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédaction en chef :
Julie Boé

ISSN : 2275- 4334 (version imprimée)
ISSN : 2272- 7760 (version en ligne)

© Insee 2020

